



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du sport

Question écrite n° 9983

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le ministre des sports sur les états généraux du sport. Du 16 septembre au 8 décembre 2002 ont eu lieu, à travers le pays, des états généraux du sport organisés par le Gouvernement. Axé sur trois grands thèmes, développement et pratique sportive, unité du mouvement sportif et engagement des collectivités locales dans le domaine, aucune intervention ne semble avoir porté sur les relations entre le sport et l'argent et entre le sport et la lutte contre le dopage. En conséquence, il lui demande à quoi ont servi ces états généraux du sport, fortement médiatisés, mais que les clubs n'ont pas vraiment senti, et quelles en sont les conclusions.

Texte de la réponse

Les états généraux du sport organisés par le ministère des sports et le comité national olympique et sportif français se sont tenus du 16 septembre au 8 décembre 2002. Ils ont permis à plus de 10 000 participants de se mobiliser dans le cadre d'une large concertation pour définir les conditions du développement du sport. Au niveau national, six groupes de travail se sont réunis autour des thèmes suivants : l'avenir du modèle fédéral, le rôle de l'Etat dans le sport, la place du sport professionnel en France, la fonction éducative et sociale du sport, le sport et les territoires, et le sport et la santé. Le groupe de travail consacré au sport professionnel était composé de quatorze membres qui représentaient les principales fédérations et les ligues professionnelles. Il a pu largement évoquer la question du financement du sport professionnel et des relations de partenariat entre les fédérations et les ligues. La question de la prévention et de lutte contre le dopage a été largement abordée par le groupe de travail consacré au sport et à la santé. Au terme de ces quatre mois de réflexion, des propositions significatives ont été élaborées. Elles doivent permettre de répondre aux défis de notre époque et seront traduites en mesures, notamment législatives au cours des prochains mois. Les actes des états généraux du sport sont disponibles notamment sur le site internet du ministère des sports.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9983

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : sports

Ministère attributaire : sports

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 14 avril 2003

Question publiée le : 13 janvier 2003, page 185

Réponse publiée le : 21 avril 2003, page 3236